

DOMICILE, HABITATS INTERMEDIAIRES, EHPAD : QUELLES MUTATIONS A OPERER POUR SOUTENIR L'AUTONOMIE DANS LE PARCOURS RESIDENTIEL ?



Fany CERESÉ
Architecte DE - Programmiste
Colette EYNARD
Consultante en g rontologie

SOMMAIRE

Introduction : quelques notions de base

1- Choisir de rester chez-soi

2- Les critères de choix résidentiels et l'avancée en âge

3- Les conditions pour que le changement soit vécu comme un déménagement
ordinaire

Conclusion

Sources

INTRODUCTION : QUELQUES NOTIONS DE BASE

- **Autonomie** : vivre selon sa propre loi, même si on a besoin d'être aidé pour cela
- **Dépendance** : elle est considérée comme un état par l'opinion publique et les Pouvoirs publics ; il est plus pertinent de parler d'interdépendance, notion plus dynamique, car on est toujours dépendant de quelqu'un ou de quelque chose
- **Parcours résidentiel** : changer de logement en fonction de l'évolution des besoins et des moyens dont on dispose est l'objet d'un parcours résidentiel

INTRODUCTION : QUELQUES NOTIONS DE BASE

- Autonomie dans le parcours résidentiel : enjeux et problématiques
- Nécessité du passage d'une logique de filière à celle de territoire
- Analyse au travers notamment du développement de l'offre d'habitats intermédiaires

INTRODUCTION : QUELQUES NOTIONS DE BASE

- Une offre de formes d'habitats marquée par des images contrastées du vieillissement :
 - Perpétuel balancement entre deux images fortement marquées
 - **La vision optimiste** : le senior, de préférence en couple, actif et consommateur de loisirs
 - **La vision pessimiste** : les personnes âgées dépendantes, vues comme un poids, même si elles sont créatrices d'emplois
- En tout cas, le vieillissement apparaît rarement comme une notion dynamique, qui serait l'évolution de la population dans un territoire donné
- Mais plutôt comme quelque chose de statique : on imagine des solutions pour chacune des tranches d'âge et chacun espère ne pas être obligé d'entrer dans la filière

INTRODUCTION : QUELQUES NOTIONS DE BASE

- Notion du « chez-soi » : symbole et support de l'identité et de liberté, territoire privé
 - L'architecture est l'art du vide, « le vide permet d'habiter le lieu – et pas seulement de l'occuper » (Lao-Tseu)
 - Domicile : support des usages domestiques
 - « Habiter » se différencie de « se loger » par la sensation d'être « chez-soi » : appropriation d'un espace de vie (Heidegger, 1958) (Bachelard,) (Hall,1971)
 - Appropriation : de l'espace de vie au territoire de l'intimité
- ⇒ Comment maintenir cet « habité » propre à chacun avec l'avancée en âge et l'accompagnement ?

1- CHOISIR DE RESTER CHEZ SOI

Les caractéristiques du domicile

- Respecter les codes domestiques
- Pouvoir structurer l'espace à sa manière
- Disposer d'une vraie cuisine
- ... et pouvoir s'en servir



1- CHOISIR DE RESTER CHEZ SOI

Le rôle de l'architecture dans le maintien à domicile

- Réticence à la transformation de l'habitat et aux aides techniques (Leborhne et Pennec, 2000)
- Adaptation souvent stigmatisante des difficultés rencontrées
- Abime l'image domestique du lieu
- Objectif : intégrer les besoins spécifiques et faire « disparaître » l'adaptation



2- LES CRITERES DE CHOIX RESIDENTIELS ET L'AVANCEE EN AGE

- Choix résidentiel met en jeu l'image de soi (Authier, Bonvalet, Lévy, 2010)
- Vision économique et développement de produits par tranches d'âge
- Mutation de l'offre nécessaire pour passer à une logique de parcours de vie
- Changement : santé, vulnérabilité, insécurité, ruptures, isolement (Amyot et al., 2008)*
- Logements intermédiaires considérés comme ordinaires par les habitants en raison de la présence d'une cuisine
- Réflexion à mener pour limiter la rupture représentée par le déménagement

2- LES CRITERES DE CHOIX RESIDENTIELS ET L'AVANCEE EN AGE

- **Quels sont les arguments en faveur d'un déménagement pour un habitat adapté ?**
 - La sécurisation des logements
 - Leur accessibilité
 - La présence d'espaces de convivialité
 - La proximité d'autres générations
 - Eventuellement des services supplémentaires
- **... des éléments intéressants en soi, mais qui rappellent leur âge et ses inconvénients à ceux auxquels ils s'adressent**

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

- Seul point commun entre les personnes âgées : leur âge (mais elles n'ont pas toutes le même) et leur statut de retraités
- Grande diversité des besoins et des situations
- Mais difficultés rencontrées similaires avec avancée en âge
- Comment la conception du logement et son implantation peuvent-elles être une ressource pour ces personnes ?

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

La conception architecturale de ces logements

- Un logement qui soit un véritable « chez-soi »
- Appropriable et structuré pour accueillir les usages domestiques des habitants
- Adaptation aux handicaps discrète et intégrée
- Contrôle des ambiances individuel pour améliorer le confort
- Espaces modulables : évolution des modes de vie, de la dépendance,...
- Implantation à proximité de services et d'équipements pour ne pas les installer au sein de l'immeuble
- Limiter le coût et les charges pour les locataires

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

Le rôle du territoire et des services

- Le Maintien à domicile nécessite la proximité des services
- Mais services insuffisants, la présence d'un proche est indispensable (Lefèbre et Espinasse, 1992)
- Accompagnement dans le cadre de l'habitat intermédiaire :
 - Interne au groupe de logement, type logement-foyer
 - Partenariat et coordination avec les services du territoire

3- LES CONDITIONS POUR QUE LE CHANGEMENT SOIT VECU COMME UN DEMENAGEMENT ORDINAIRE

La mutation de l'EHPAD pour une continuité dans le parcours résidentiel

- Fonctionnement calqué sur établissements sanitaires
- Prégnance de la vie institutionnelle aux dépens de l'individualité
- Actuellement solution de repli, non choix
- Une ouverture des établissements est à opérer :
 - Maintien du lien social pour les résidents
 - Mutualisation d'espaces et de services
 - Enrichissement de l'offre de services
 - Meilleure rentabilité
- Evolution à adapter sur chaque territoire et dont les modalités sont à définir

CONCLUSION

- Objectif à atteindre : Autonomie dans le parcours résidentiel permettant à chacun d'avoir le choix et de se positionner en tant qu'acteur de ce choix
- Cela nécessite :
 - Diversité de solutions
 - Lutter contre les stéréotypes
 - Considérer les personnes âgées comme des acteurs
 - Placer au centre de la conception architecturale le confort d'usage
- Comment ? En association les usagers au processus de conception
- Mais remise en question des personnes concernées indispensable afin de se réapproprier un choix relativement contraint (Kahn, 1999)

SOURCES / OUVRAGES CITES

- **Moser G., Weiss K.** (sous la direction de) : *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*. Armand Colin. 2003
- **Heidegger M.** : *Bâtir, habiter, penser*. In *Essais et conférences*. Gallimard. 1958.
- **Bachelard G.** : *La poétique de l'espace*. Presses Universitaires de France. 1957.
- **Hall E.** : *La dimension cachée*. Le Seuil. Paris. 1971.
- **Le Borgne, F. et Pennec, S.** (2000) : *L'adaptation de l'habitat chez des personnes de plus de 60 ans souffrant de handicaps et/ou de maladies et vivant à domicile. Les usages et interactions entre les personnes, les proches et les professionnels*, Université de Bretagne Occidentale, atelier de recherche sociologique. septembre 2000.
- **Serfaty-Garzon P.** *Chez soi. Les territoires de l'intimité*. Armand Colin. 2003.
- **Authier J.Y., Bonvalet C., Lévy J.P.** : *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*. PUL. 2012.
- **Amyot J.J., Barré C., Chaillou F., Eynard C., Piou O., Séward A.** : *Politiques territoriales de l'habitat et choix de vie des personnes en grand âge*. Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, du logement et de la Ville. PUCA. 2008.
- **Thalineau A., Nowik L.** : *Etre en milieu de retraite et choisir de vivre ailleurs* In *Viellir pose-t-il vraiment problème ?* Sous la direction de Nicole F. Bernier et Isabelle Mallon. Lien social et Politiques. N° 62. Automne 2009.
- **Espinasse, M.-T., Lefèvre, B.** : *Gestion de la dépendance et stratégies de personnes âgées, Vieillir en ville*, Plan Urbain et Mire, Ed l'Harmattan, Paris, 1992.